

Image not found or type unknown



Suivi de mon dossier regroupement familial

Par **star750**, le **03/02/2011** à **16:20**

Bonjour, mon mari est né en France mais n'a pas la nationalité française, (il a déposé un dossier de réintégration) on s'est marié en Algérie le 4 octobre 2009 le 2 décembre 2010 il a déposé le dossier regroupement familial auprès de la préfecture de Bagnolet dans le département du (93) Saint-Seine Denis, le 6 janvier 2011 la mairie est venue pour inspecter l'appartement. J'aimerais savoir combien de temps dois-je attendre pour avoir la réponse à mon dossier? que dois-je faire pour que la procédure aille plus vite? merci pour votre réponse cordialement

Par **mimi493**, le **03/02/2011** à **18:07**

Il faut compter en mois, ils sont surbookés. Ça sera bien si vous arrivez en France dans un an.